

# 3 OBJECTIFS

# 1

FAVORISER L'EMPLOI  
DES JEUNES

# 2

MAINTENIR LES SENIORS  
DANS LEUR ACTIVITÉ  
OU EN RECRUTER

# 3

ASSURER LA TRANSMISSION  
DES COMPÉTENCES ET  
DES SAVOIR-FAIRE

RETROUVEZ  
DES INFORMATIONS  
PRATIQUES SUR

[www.contrat-generation.gouv.fr](http://www.contrat-generation.gouv.fr)

POUR VOUS  
ACCOMPAGNER DANS  
VOS DÉMARCHES

- Pour ce qui concerne l'accord :  
les services de la DIRECCTE/DIECCTE  
de votre région (services du Ministère du Travail)
- Pour bénéficier de l'aide :  
contactez Pôle emploi au



LOWE STRATEUS DICOM - n° T13-89-1 - PE 9918



CONSTRUISONS  
ENSEMBLE  
LE NOUVEAU MODÈLE  
FRANÇAIS



CONSTRUISONS  
ENSEMBLE  
LE NOUVEAU MODÈLE  
FRANÇAIS



# LE CONTRAT DE GÉNÉRATION

**EMPLOYEURS  
DE 50 À 299 SALARIÉS**

**EMBAUCHEZ  
ET BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE  
DE L'ÉTAT**



contrat de génération



pôle emploi

# LE PRINCIPE

Négociez un accord d'entreprise sur

- l'intégration durable des jeunes
- le maintien en emploi des seniors
- la transmission des savoirs et des compétences

À défaut d'accord, vous pouvez élaborer un plan d'action de l'employeur

S'il y a un accord de branche « Contrat de génération » étendu dans votre branche d'activité, vous avez directement accès au contrat de génération



## EMBAUCHEZ UN JEUNE

en CDI, de 16 ans à 25 ans (jusqu'à 30 ans s'il est reconnu travailleur handicapé)



## MAINTENEZ UN SENIOR

de 57 ans et plus (de 55 ans et plus s'il est reconnu travailleur handicapé ou s'il s'agit d'une nouvelle embauche)

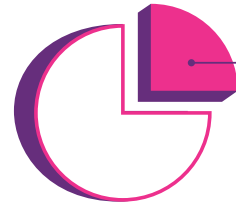
et bénéficiez d'une aide de 4000 € par an pendant trois ans.  
(soit 12 000€)

# LES AVANTAGES



> **UNE AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT : 4000 € PAR AN PENDANT 3 ANS**

SOIT L'ÉQUIVALENT DE :



27%

du salaire brut du jeune (au niveau du SMIC)



> Une aide au diagnostic et à l'action pour réussir le contrat de génération dans votre entreprise

POUR CONNAÎTRE  
LES CONDITIONS D'APPLICATION :  
[www.contrat-generation.gouv.fr](http://www.contrat-generation.gouv.fr)

# QUATRE ÉTAPES

## 1

Vous avez négocié un accord d'entreprise ou à défaut établi un plan d'action

Vous êtes couverts par un accord de Branche

## 2

Recrutez un jeune en CDI et identifiez le senior maintenu dans l'emploi

## 3

Déposez votre demande d'aide à Pôle emploi grâce au formulaire présent sur le site [www.contrat-generation.gouv.fr](http://www.contrat-generation.gouv.fr)

## 4

L'aide vous est versée tous les trimestres